

Examen au Cas par Cas

Annexe complémentaire au CERFA 14734-04

Création d'une salle polyvalente pour la commune d'Homécourt (54) entre la RD41A et la RD18A.

Commune d'Homécourt (54) et commune de Sainte-Marie-aux-Chênes (57)



Juillet 2025 - Version 02



Réalisation du dossier



Iris conseil Régions

48 place Mazelle

57000 METZ

Tél : 03.87.18.48.91

www.irisconseil.fr

Suivi des versions

N° de version	Date	Auteur	Relecture – Contrôle qualité	Modifications
01	Juillet 2025	BENAMARA Eva Assistante d'études	ANTOINE Pauline Chargée d'affaire	-
02	Juillet 2025	BENAMARA Eva Assistante d'études	ANTOINE Pauline Chargée d'affaire	Relecture SEBL

Sommaire

I. Objectifs et justification du projet.....	5
II. Localisation du Projet	5
II.1. Informations générales	5
II.2. Historique de la zone d'étude	7
III. Description du projet	8
III.1. Travaux	8
III.2. Exploitation	8
III.3. Planning.....	8
IV. Sensibilité environnementale	9
IV.1. Zonages d'inventaires patrimoniaux et de protections réglementaires.....	9
IV.2. Patrimoine.....	10
IV.3. Les zones humides	10
IV.4. Topographie	11
IV.5. Sol et Sous-sol	13
IV.6. Plan de Prévention des Risques Naturels.....	14
IV.7. Plan de Prévention des Risques Technologiques	14
IV.8. Eaux superficielles.....	16
IV.9. Eaux souterraines.....	17
IV.10. Captages d'eau potable et périmètres de protection.....	18
IV.11. Site Natura 2000	19
V. Risques	20
VI. Reportage photographique (Figure 21)	24

Table des illustrations

Figure 1 : Localisation du projet 1 : 5000 ^{ème}	5
Figure 2 : Localisation du projet 1 : 25000 ^{ème}	6
Figure 3 : Photos historiques aériennes du site du projet (source : Remonter le temps)	7
Figure 4 : Zonages d'inventaire et réglementaires à proximité du projet	9
Figure 5 : Zone de protection patrimoniale à proximité du projet	10
Figure 6 : Topographie de la zone d'étude – topographic-map.com	11
Figure 7 : Topographie de la zone d'étude.....	12
Figure 8 : Pentés aux alentours du projet (calculées sur Géoportail) (source : IGN)	12
Figure 9 : Géologie	13
Figure 10 : Zones potentielles de remontée de nappe et d'inondation de cave	14
Figure 11 : PPRM reliés des communes d'Homécourt et Saintes-Marie-aux-Chênes.....	15
Figure 12 : Hydrographie.....	16
Figure 13 : Masse phréatique FRCG110 (source : BRGM)	17
Figure 14 : Aire d'alimentation de captage d'eau potable (AtlaSanté)	18
Figure 15 : Zone Natura 2000.....	19
Figure 16 : Exposition au retrait et gonflement des argiles	20
Figure 17 : mouvement de terrains et cavités souterraines	21
Figure 18 : Réseau de transport de gaz (Géorisques)	21
Figure 19 : Sites et sols pollués ou potentiellement pollués (Géorisques)	22
Figure 20 : ICPE à proximité– Géorisques	23
VI. Reportage photographique (Figure 21)	24

I.Objectifs et justification du projet

L'objectif du projet est d'offrir aux habitants un espace moderne et fonctionnel, répondant à leurs besoins collectifs. Cette salle polyvalente sera principalement dédiée à la vie associative, en offrant un lieu de rassemblement propice aux échanges, à la convivialité et au développement du lien social. Elle jouera également un rôle important dans la vie culturelle locale, en accueillant divers événements organisés au bénéfice de la commune et de ses habitants.

II.Localisation du Projet

II.1. Informations générales

Le projet est situé sur les communes d'Homécourt (54) et de Sainte-Marie-aux-Chênes (57). Les communes limitrophes au projet sont les communes d'Auboué, de Joeuf, de Montois-la-Montagne et de Roncourt.

Le projet est localisé au Sud de la commune d'Homécourt, au Nord de la commune de Sainte-Marie-aux-Chênes et au Nord-Est de l'autoroute A4. Le projet se situe à proximité du giratoire, entre la RD41A et la RD18A.



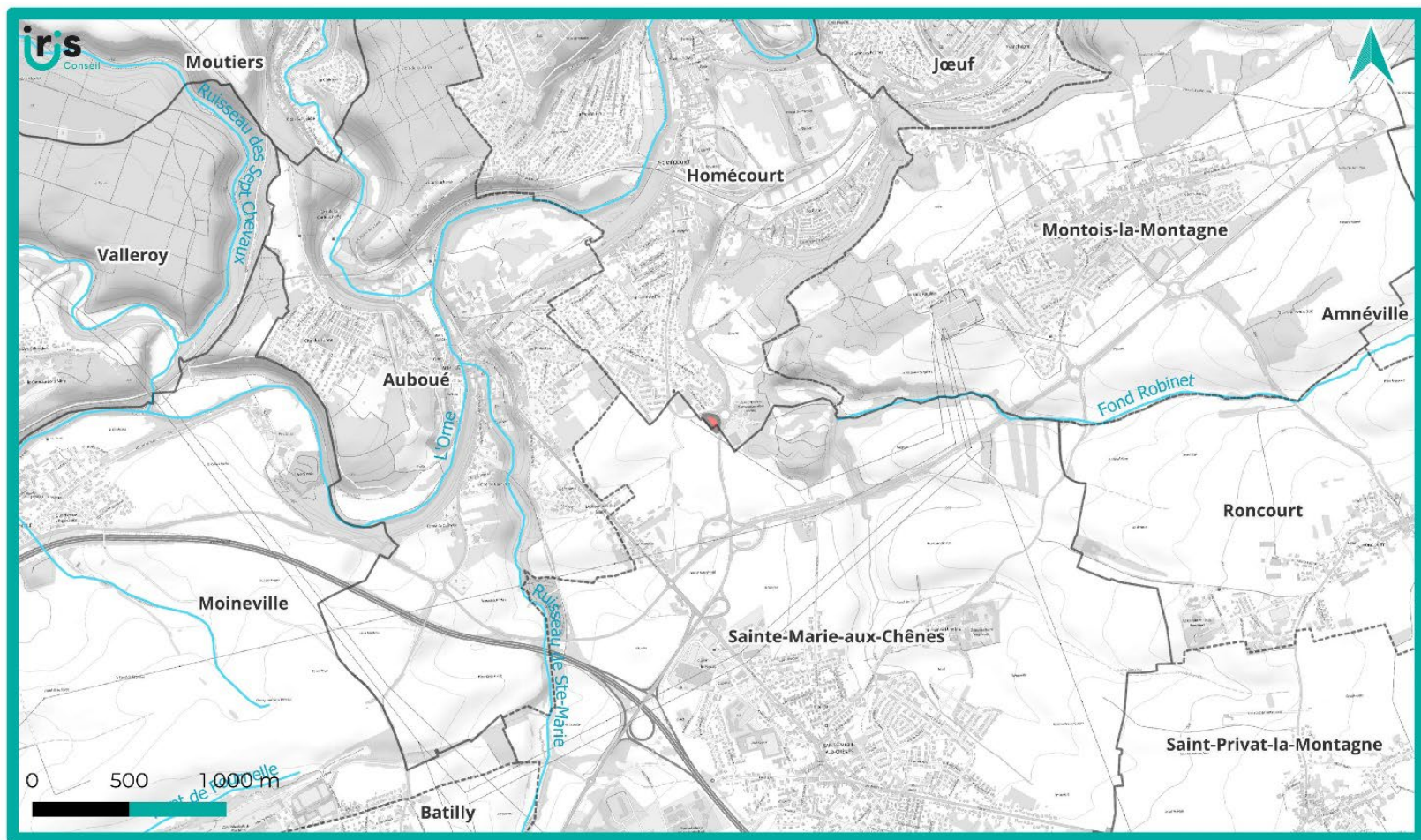
Homécourt - Cas par cas

Situation

- Zone d'étude
- Cours d'eau

Juillet 2025 / APR

Figure 1 : Localisation du projet 1 : 5000^{ème}



Homécourt - Cas par cas

Situation

- Zone d'étude
- Cours d'eau

Juillet 2025 / APR

Figure 2 : Localisation du projet 1 : 25000^{ème}

II.2. Historique de la zone d'étude

L'emprise du projet correspond à un espace agricole cultivé de longue date. Aucun milieu humide ou zone de type marais n'a jamais été identifié sur ce secteur.

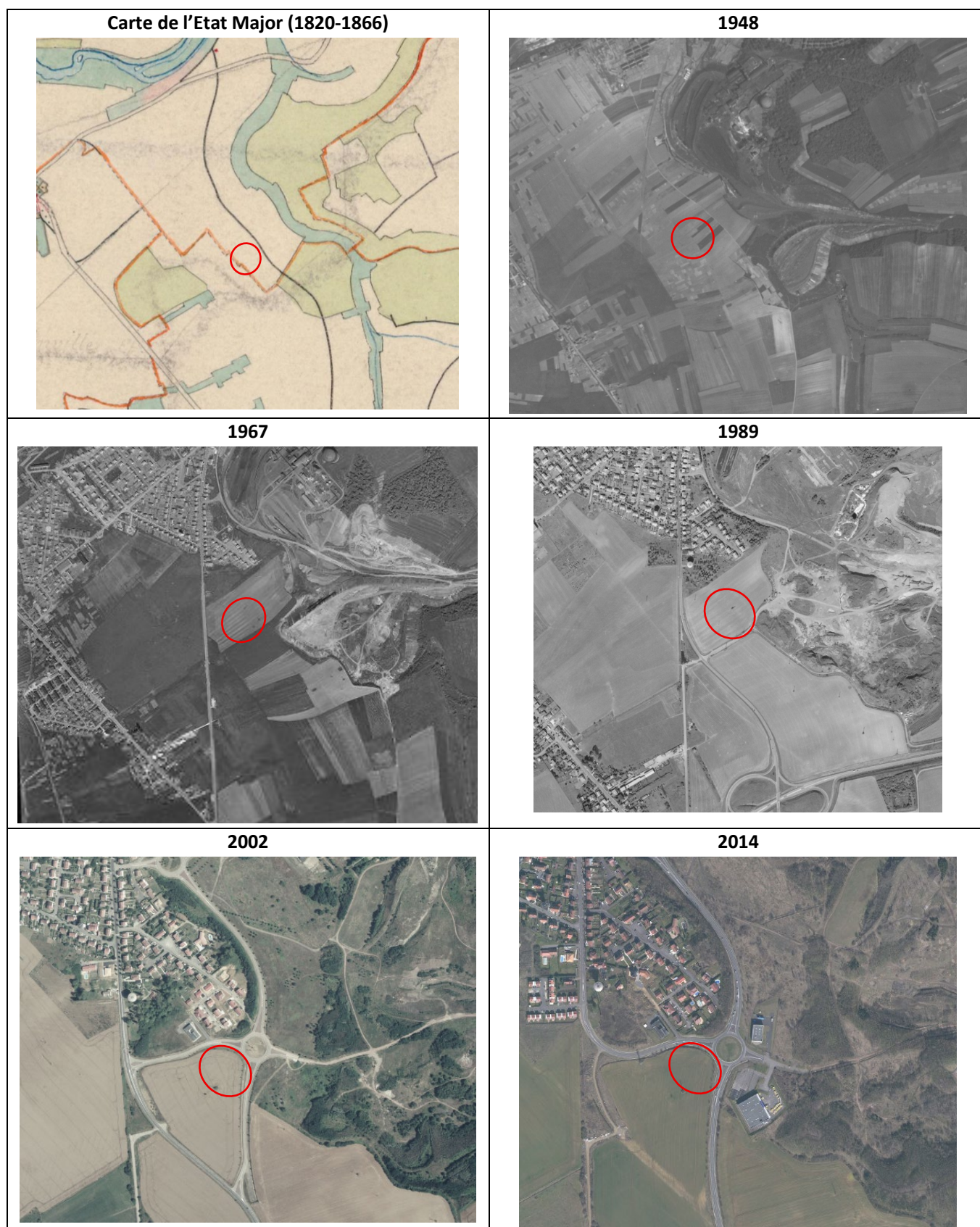


Figure 3 : Photos historiques aériennes du site du projet (source : Remonter le temps)

III. Description du projet

Le projet consiste en la création d'une salle polyvalente pour la commune d'Homécourt.

III.1. Travaux

Les travaux portent sur la réalisation d'une salle polyvalente à proximité du giratoire entre la RD41A et la RD18A.

Le projet est compris dans un marché global de performance.

Au mois de juillet 2025, la commune d'Homécourt était en phase d'acquisition, auprès de l'EPFGE, des deux parcelles concernées par le projet. La première parcelle se situe au sein de la commune d'Homécourt, et une deuxième parcelle se situe sur la commune de Sainte-Marie-aux-Chênes.

Le démarrage des travaux est prévisionnellement arrêté pour décembre 2026.

III.2. Exploitation

En phase d'exploitation le projet sera utilisé par les habitants. La salle polyvalente répond à un réel besoin exprimé par les habitants de la commune d'Homécourt. Elle offrira un espace moderne et fonctionnel, accessible à tous, favorisant les échanges et les initiatives locales.

La commune d'Homécourt ne dispose pas, à ce jour, de salle polyvalente sur son territoire. Elle comprend toutefois, une salle de sport municipale ainsi qu'une salle de spectacle, le Centre culture Pablo Picasso. En l'absence d'équipement adapté, et pour pallier ce manque, les événements associatifs et culturels sont régulièrement organisés dans les communes voisines.

Le recours aux équipements des communes voisines pour l'organisation d'événements pose des difficultés à la fois fonctionnelles et organisationnelles. En effet, ces salles ne sont pas toujours disponibles, ce qui limite la liberté de la commune, des associations et des habitants à organiser des manifestations et des événements selon leurs besoins et leur calendrier. Cette situation restreint l'autonomie de la commune en matière d'animation locale et constitue un frein au développement de la vie associative et culturelle.

Ainsi, la salle polyvalente sera destinée à soutenir la vie associative, elle constituera un lieu de rassemblement autour d'intérêts communs et de projets collectifs. Ce lieu contribuera à renforcer le lien social entre les habitants et à encourager les dynamiques communautaires.

Elle jouera aussi un rôle central dans la vie culturelle de la commune. Elle accueillera divers événements organisés au bénéfice de la collectivité, qu'ils soient à l'initiative de la municipalité ou des habitants eux-mêmes.

III.3. Planning

À ce stade, aucun planning prévisionnel détaillé n'a encore été établi. Le projet s'inscrit dans le cadre d'un marché global de performance. La commune d'Homécourt est en cours d'acquisition des deux parcelles concernées auprès de l'Établissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE). Le démarrage des travaux est envisagé pour décembre 2026.

La livraison de l'ouvrage est estimée pour courant 2027.

IV.Sensibilité environnementale

IV.1. Zonages d'inventaires patrimoniaux et de protections réglementaires

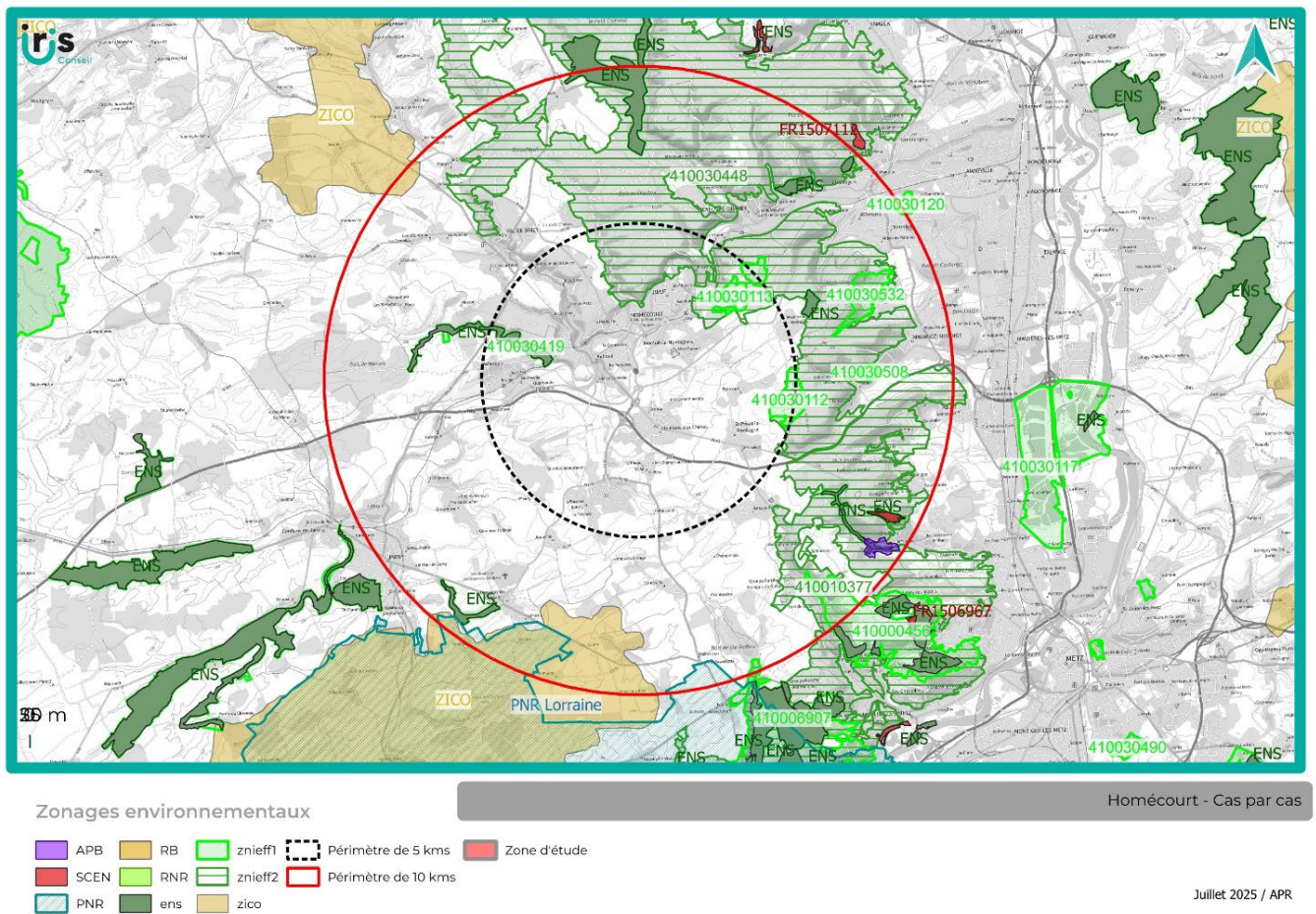


Figure 4 : Zonages d'inventaire et réglementaires à proximité du projet

Le projet n'est pas situé dans un zonage réglementaire ni inscrit dans un inventaire environnemental. Toutefois, dans un rayon de cinq kilomètres autour de la zone d'étude, on recense plusieurs ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) de type 1 :

- La ZNIEFF n°410030419, correspondant aux « Vallées du Rawé et du Cuvillon à Valleroy »;
- La ZNIEFF n°410030113, dite « Carrière des Angès » à Montois-la-Montagne ;
- La ZNIEFF n°410030112, désignée « Carrières de Jaumont » à Roncourt.

On note également, dans ce même périmètre, la présence d'une ZNIEFF de type 2 : la ZNIEFF n°410030448, intitulée « Forêt de Moyeuve et Coteaux » et un espace naturel sensible (ENS).

IV.2. Patrimoine

Le projet n'est pas situé dans un périmètre de protection, ni dans le périmètre d'un site inscrit. À proximité de la zone d'étude, dans un périmètre de cinq kilomètres, figurent trois périmètres de monuments :

- Un périmètre de monument pour l'église Saint-Georges situé à Roncourt (57) ;
- Un périmètre de monument pour l'ancien cimetière situé à Saint-Privat-La-Montagne (57) ;
- Un périmètre de monument situé à Joeuf (54).

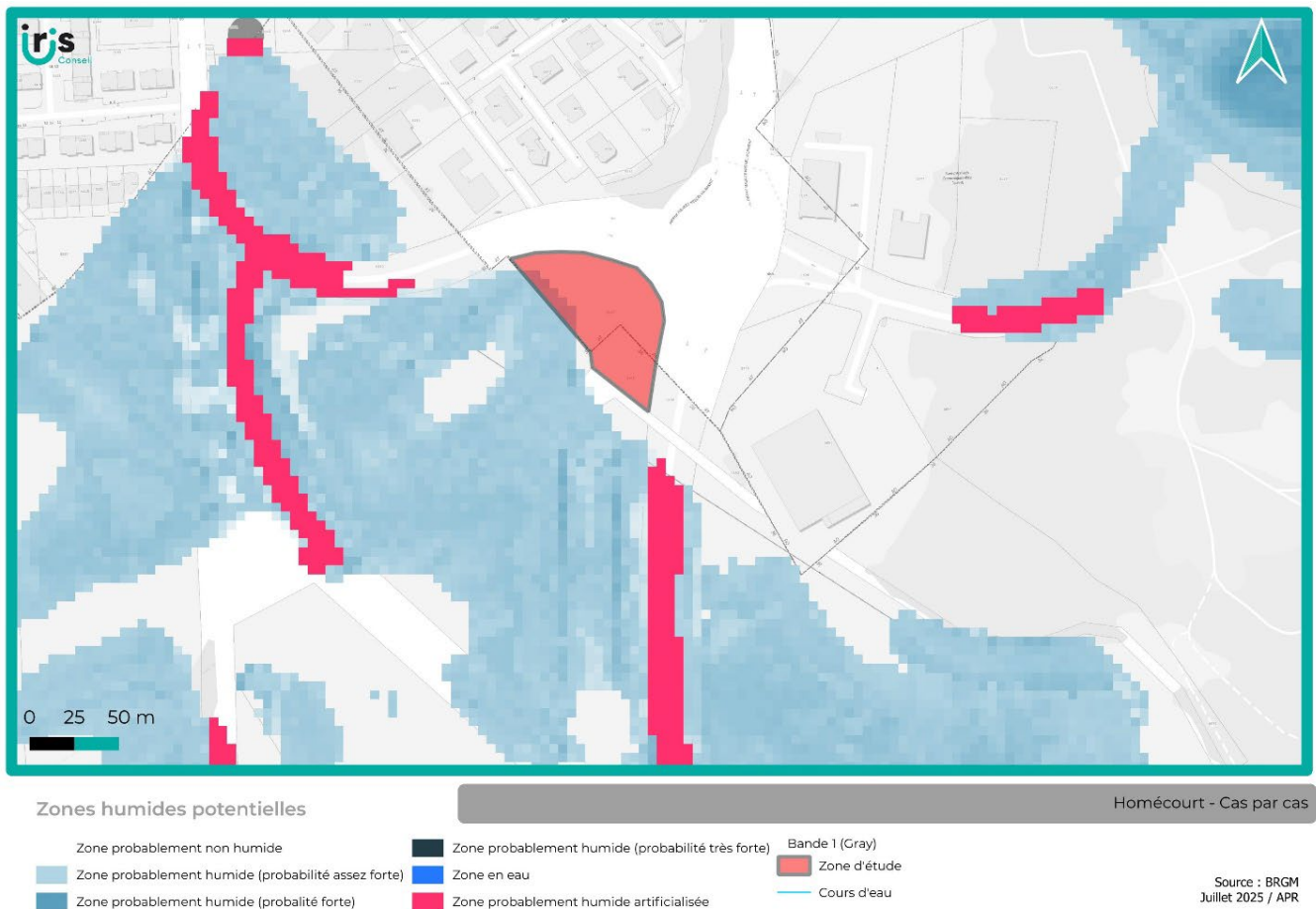


Figure 5 : Zone de protection patrimoniale à proximité du projet

IV.3. Les zones humides

Une partie de la zone d'étude est située sur une zone potentiellement humide à probabilité assez forte.

La zone d'étude est à proximité de zones probablement humides.



IV.4. Topographie

Le site du projet se situe 243 mètres et 256 mètres d'altitude.

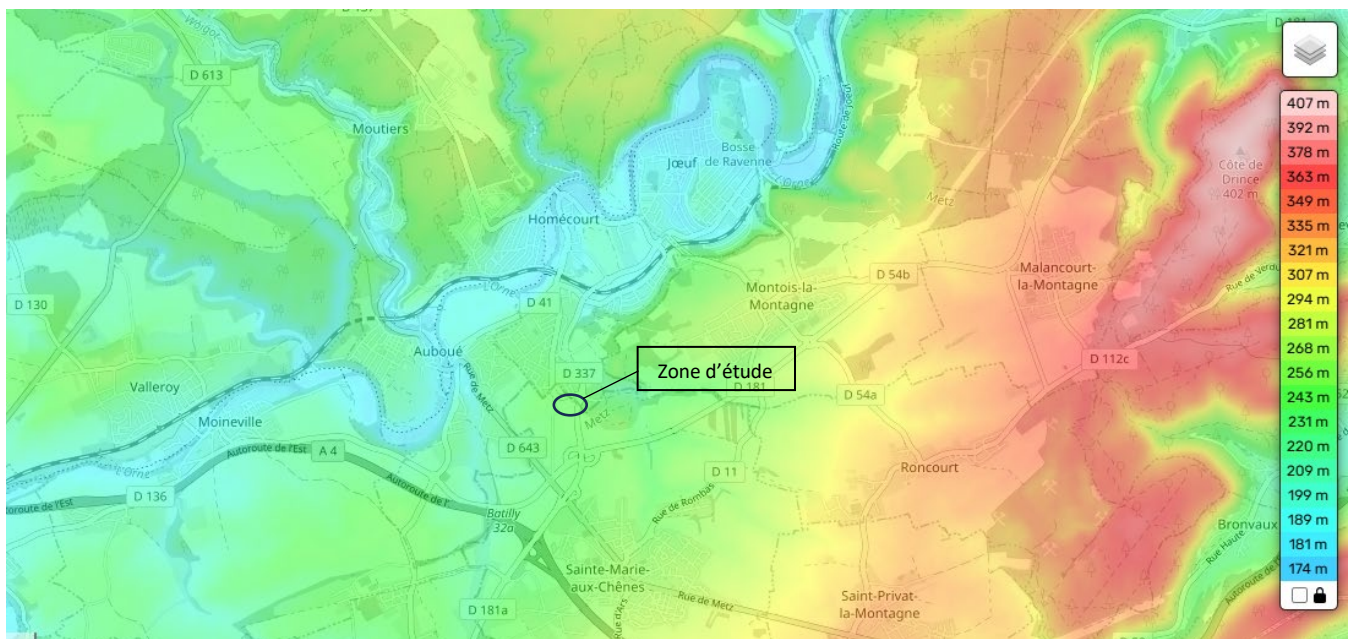


Figure 6 : Topographie de la zone d'étude – topographic-map.com

Plus précisément, la zone d'étude comporte des morphologies différentes selon les zones. En raison de la diversité des morphologies du site, la zone d'étude présente plusieurs variations de pente par rapport au point le plus haut du terrain. Les inclinaisons observées varient généralement entre 3 % et 5 %, avec des pentes pouvant atteindre jusqu'à 8 % sur la partie Sud-Ouest du site.

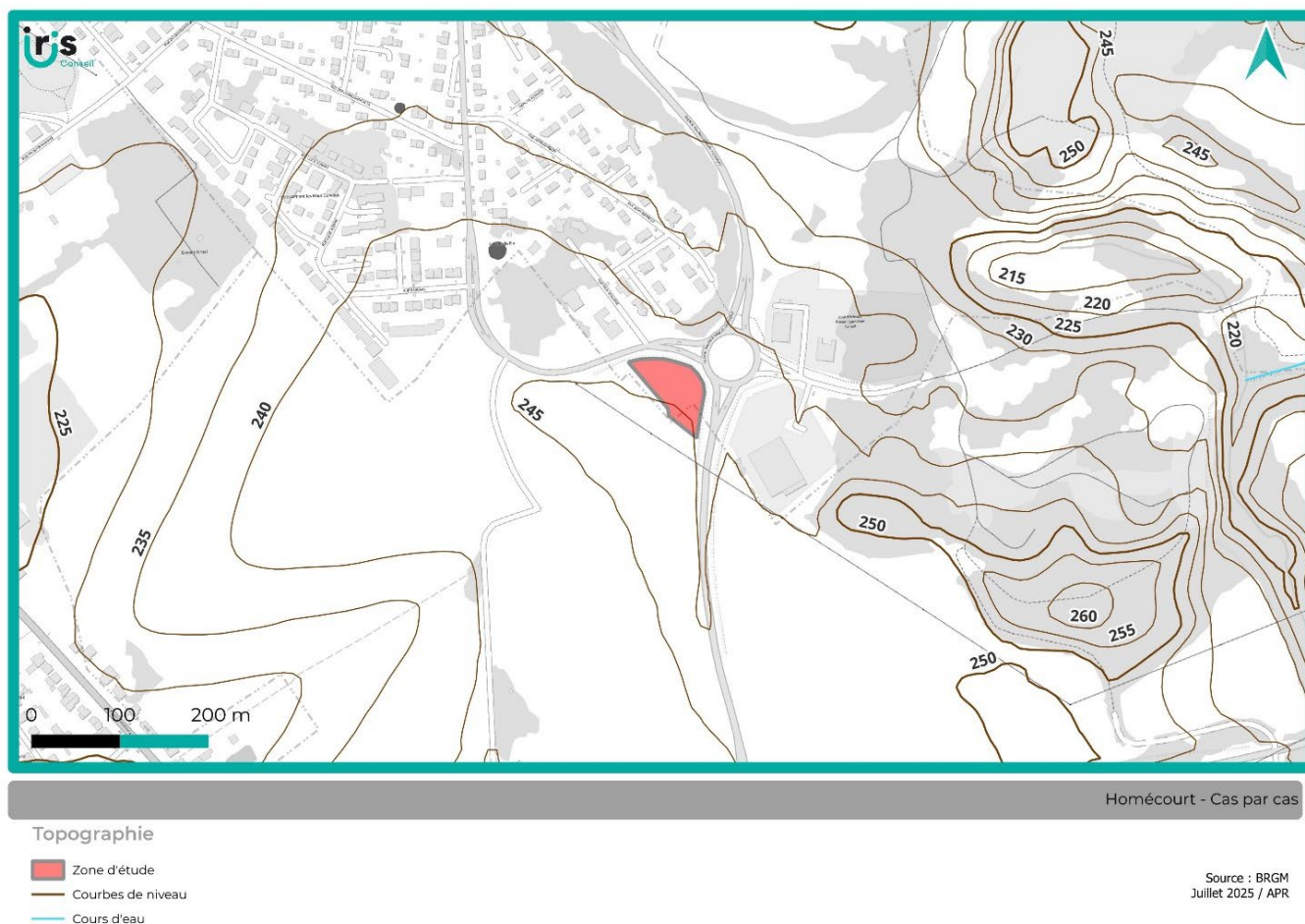


Figure 7 : Topographie de la zone d'étude



Figure 8 : Pentes aux alentours du projet (calculées sur Géoportail) (source : IGN)

IV.5. Sol et Sous-sol

La zone d'étude présente des caractéristiques géologiques contrastées. Une partie du site repose sur un sous-sol à dominante calcaire, typique du secteur, ce qui peut influencer les conditions de fondation du projet. En effet, une partie du terrain repose sur un sol calcaire, issu d'anciennes formations marines datant du Jurassique moyen (appelées calcaire J2b2). On y trouve différents types de calcaires : calcaires oolithiques (formés de petites billes calcaires), calcaires argileux, parfois riches en coquilles fossiles, ou encore en fragments d'organismes marins, appelés entroques. Ces roches présentent souvent des traces d'activités biologiques anciennes, comme des galeries creusées par des organismes (ce qu'on appelle la bioturbation).

Les sous-sols comprennent aussi la présence de marnes, une roche mélangeant argile et calcaire. Les marnes de Gravelotte, notamment, sont bien représentées au sud de la vallée de l'Orne.

Les sous-sols du site comprennent aussi le calcaire coquillier de Vernéville, qui est une couche spécifique de calcaires marneux riches en entroques (appelée "calcaires à points ocreux").

Une autre partie de la zone d'étude est marquée par la présence de remblais et de déblais liés à l'ancienne activité minière (X), notamment des matériaux crassiers.

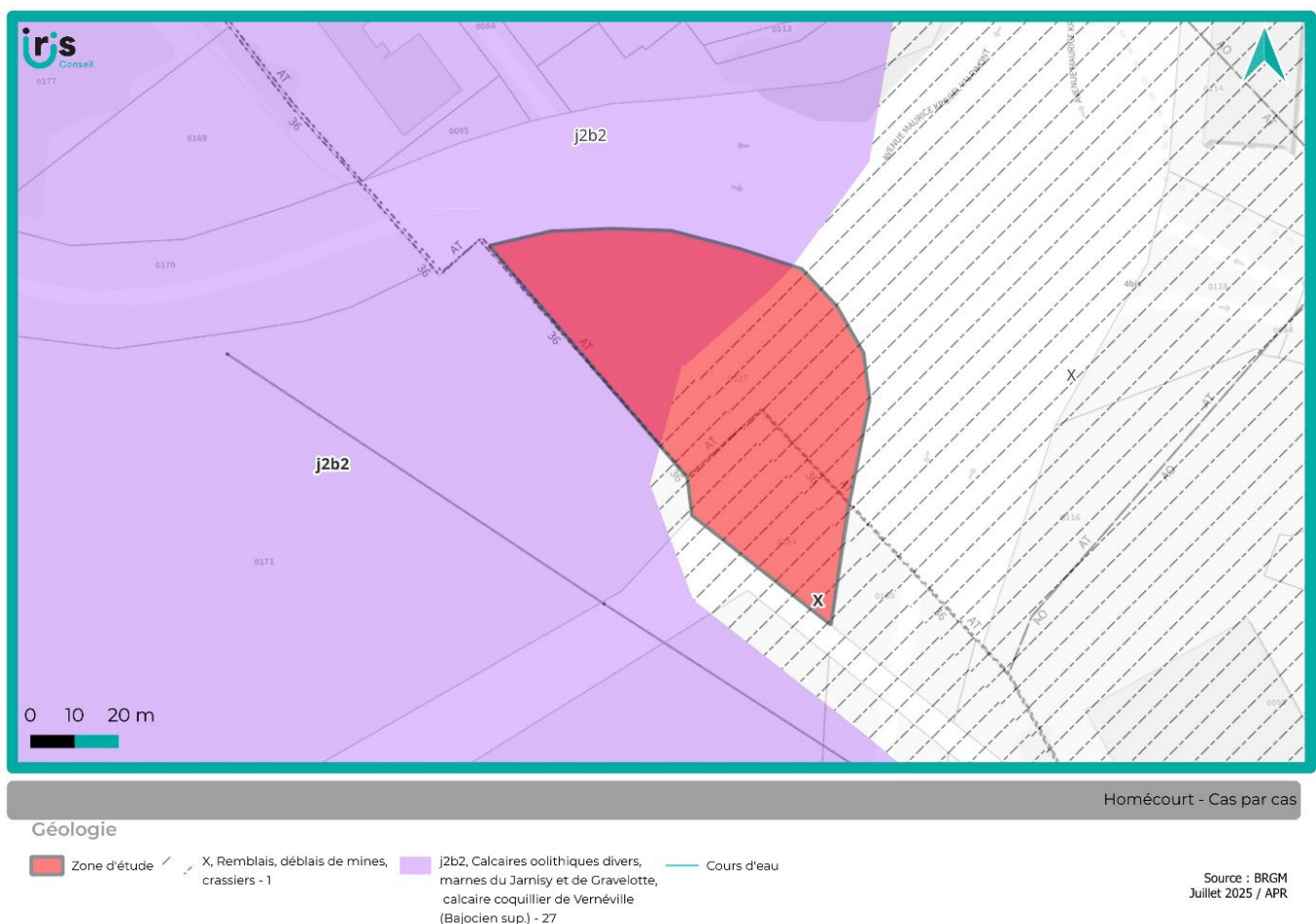


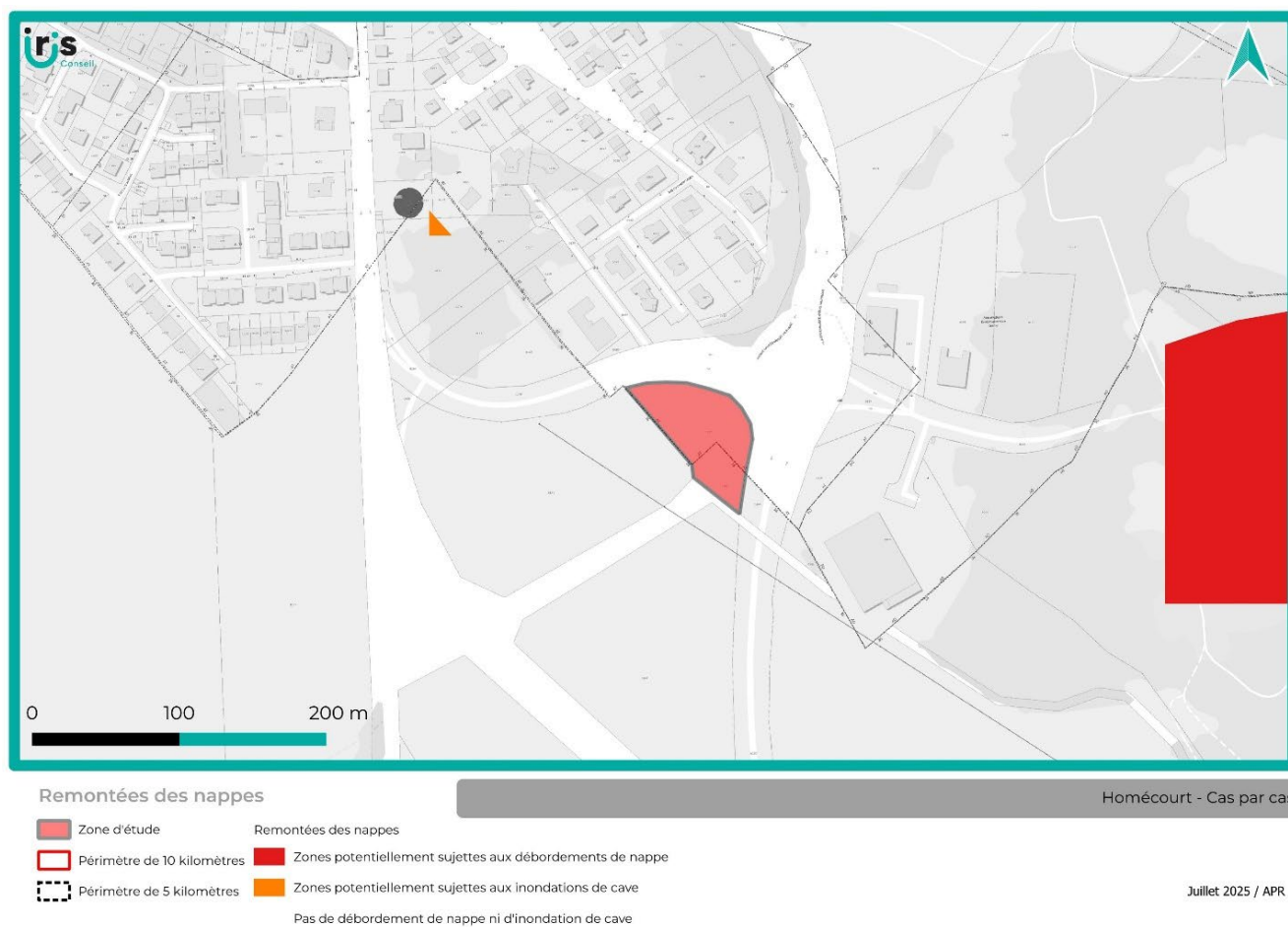
Figure 9 : Géologie

IV.6. Plan de Prévention des Risques Naturels

La commune d'Homécourt est concernée par un Plan de Prévention au Risque Inondation (PPRi). Ce PPRi a été approuvé le 27 octobre 2010 par arrêté préfectoral. D'après les cartes officielles du PPRi, le projet n'est pas situé dans une zone à risque de crues (le PPRi est situé dans le Nord de la commune).

La commune de Sainte-Marie-aux-Chênes ne possède pas de PPRi, en effet aucun risque d'inondation n'est signalé sur le territoire de la commune de Sainte-Marie-aux-Chênes.

La zone d'étude n'est pas sujette à un risque de débordements de nappe ou d'inondations de cave. Une zone potentiellement sujette aux débordements de nappe figure à proximité de la zone d'étude.



IV.7. Plan de Prévention des Risques Technologiques

Les communes d'Homécourt et de Sainte-Marie-aux-Chênes ne sont pas concernées par des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), mais les deux communes sont couvertes par des Plans de Préventions des Risques Miniers (PPRM).

La commune d'Homécourt est concernée par un Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM). Ce PPRM a été approuvé le 23 août 2016 par arrêté préfectoral. D'après les cartes officielles du PPRM, le projet n'est pas situé dans les zones sujettes à des risques potentiels liés aux risques miniers.

La commune de Sainte-Marie-aux-Chênes est concernée par un Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM). Ce PPRM a été approuvé le 8 mars 2016 par arrêté préfectoral. D'après les cartes officielles du PPRM, le projet n'est pas situé dans les zones sujettes à des risques potentiels liés aux risques miniers.

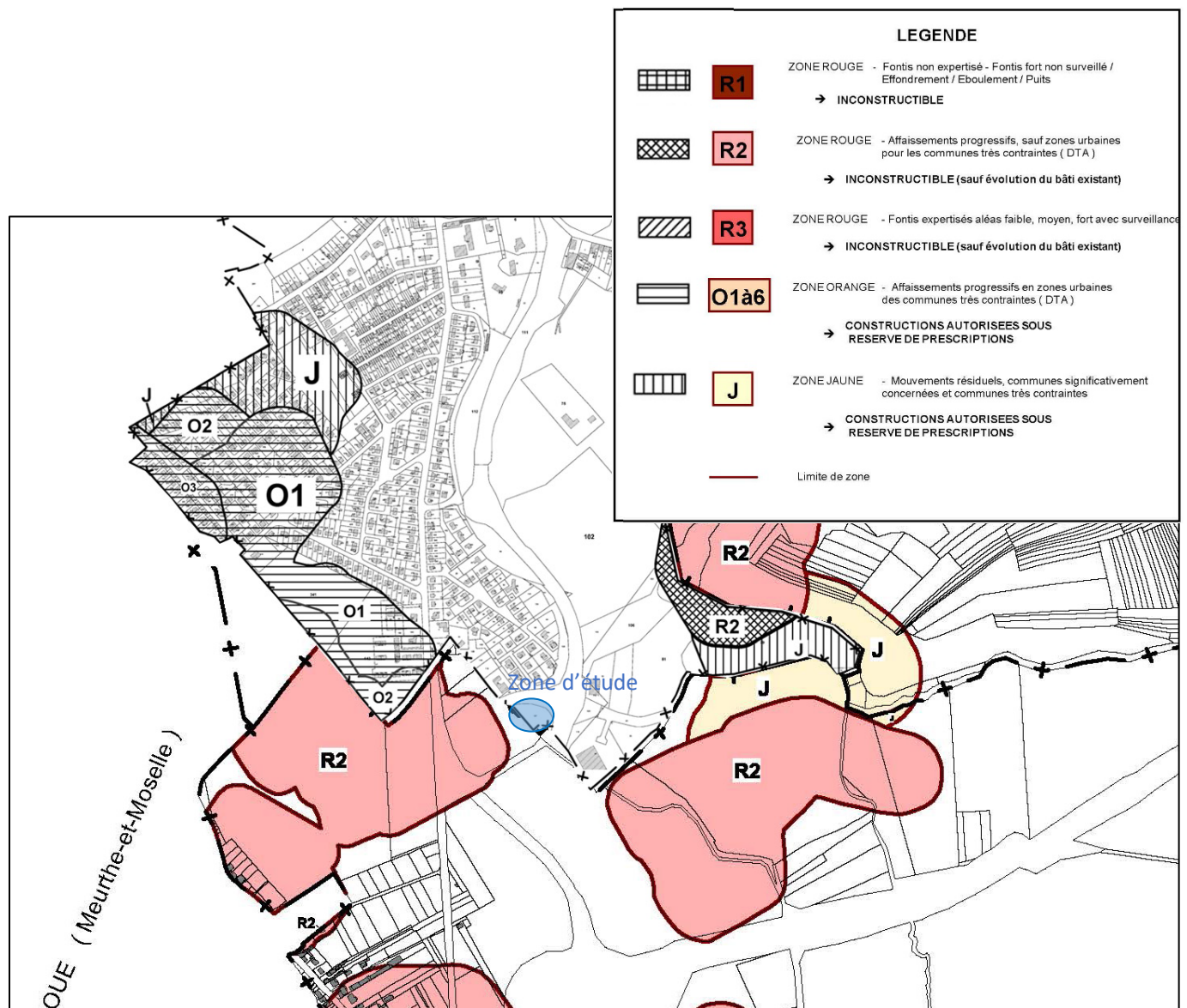


Figure 11 : PPRM reliés des communes d'Homécourt et Saintes-Marie-aux-Chênes

IV.8. Eaux superficielles

La zone d'étude est située dans le bassin versant topographique de l'Orne du Woigot au Conroy. Aucun cours d'eau ne traverse les parcelles concernées. Toutefois, dans un rayon de cinq kilomètres, figure de deux cours d'eau : le cours d'eau intermittent nommé Fond Robinet ; le ruisseau de l'anneau et la rivière de l'Orne, qui s'écoulent à proximité du périmètre d'étude.



Figure 12 : Hydrographie

IV.9. Eaux souterraines

Le site du projet est concerné par la masse d'eau FRCG110 « Calcaires du Dogger des côtes de Moselle versant Rhin ».

Cette masse d'eau est majoritairement libre à dominante sédimentaire avec présence de Karstification.

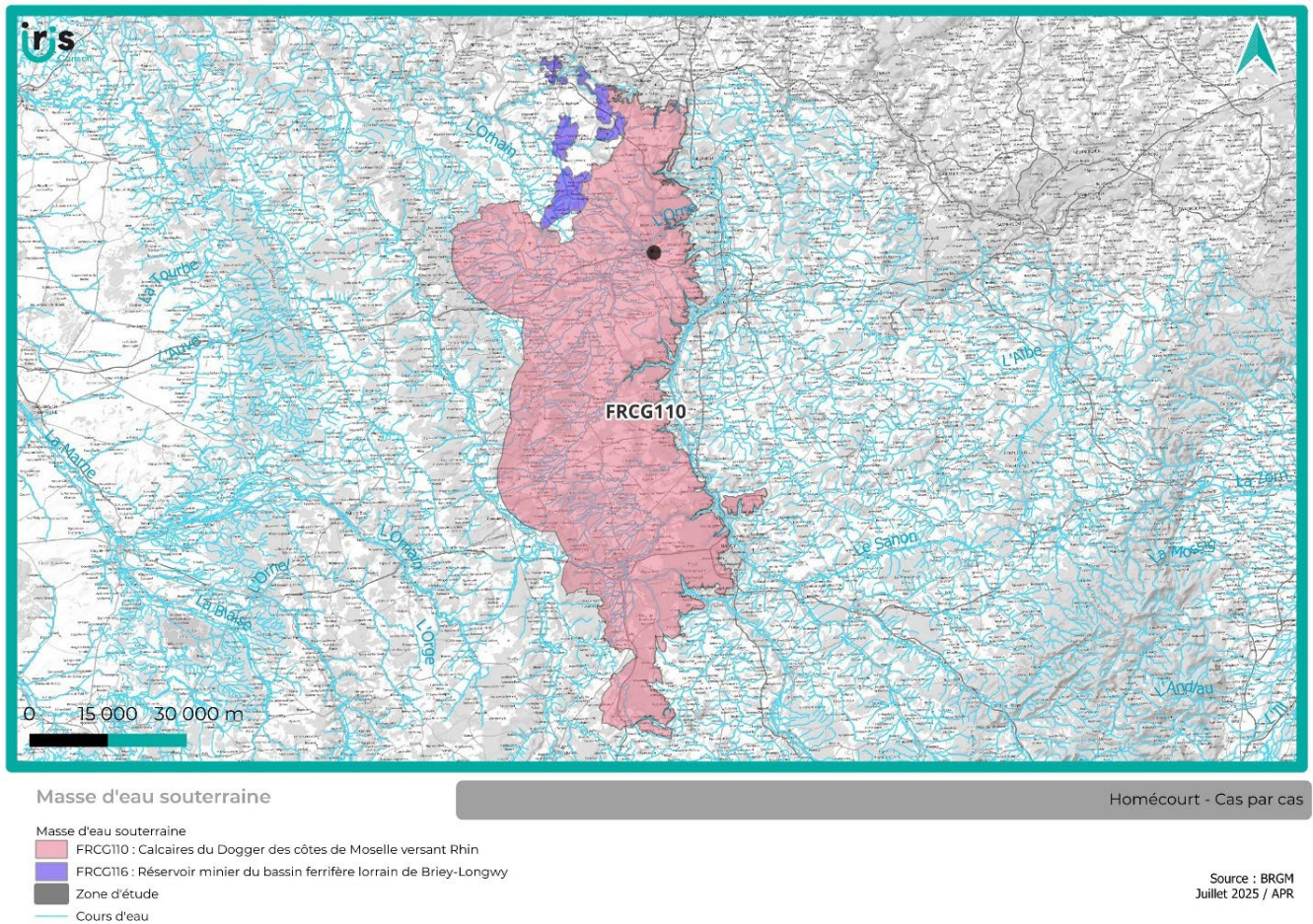


Figure 13 : Masse phréatique FRCG110 (source : BRGM)

IV.10. Captages d'eau potable et périmètres de protection

Le projet est situé dans aucun périmètre de protection de captage d'eau potable.

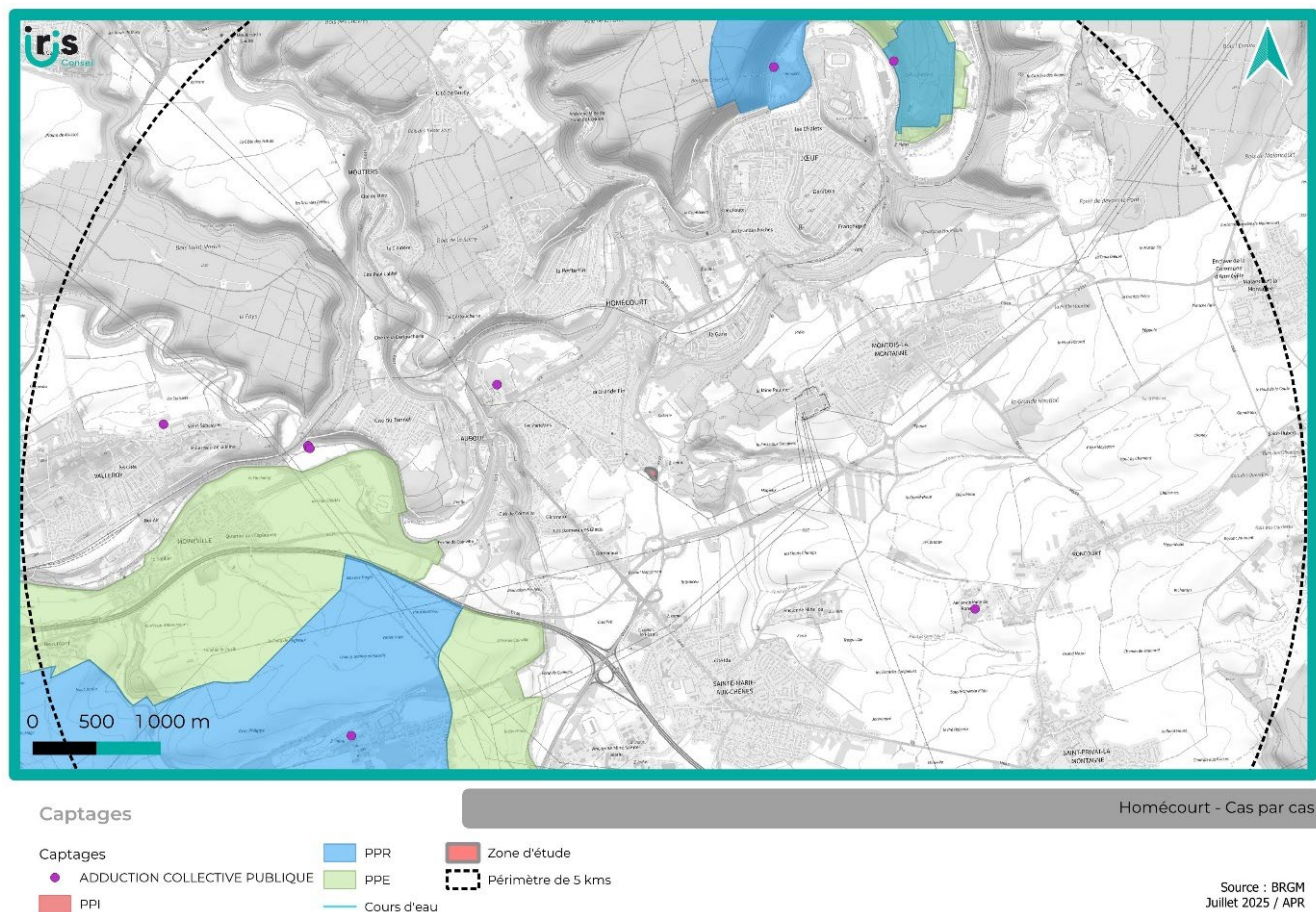


Figure 14 : Aire d'alimentation de captage d'eau potable (AtlaSanté)

IV.11. Site Natura 2000

Le projet n'est situé dans aucune zone Natura 2000. Le site le plus proche est située à environ 7.5 kms du projet. Il s'agit des ZPS, site inscrit au titre de la Directive Oiseaux « Jarny- Mars-la-Tour » (FR4112012). Le deuxième site Natura 2000 le plus proche se situe à environ 11,4 kms. Il s'agit des ZSC, SIC, PSIC, site inscrit au titre de la directive habitats « Pelouses de pays Messin » (FR4100159).

Au vu de la distance du projet par rapport aux zones Natura 2000, le projet ne porte pas atteinte au habitats et espèces de ce site protégé. De plus le projet est situé le long de voies existantes.

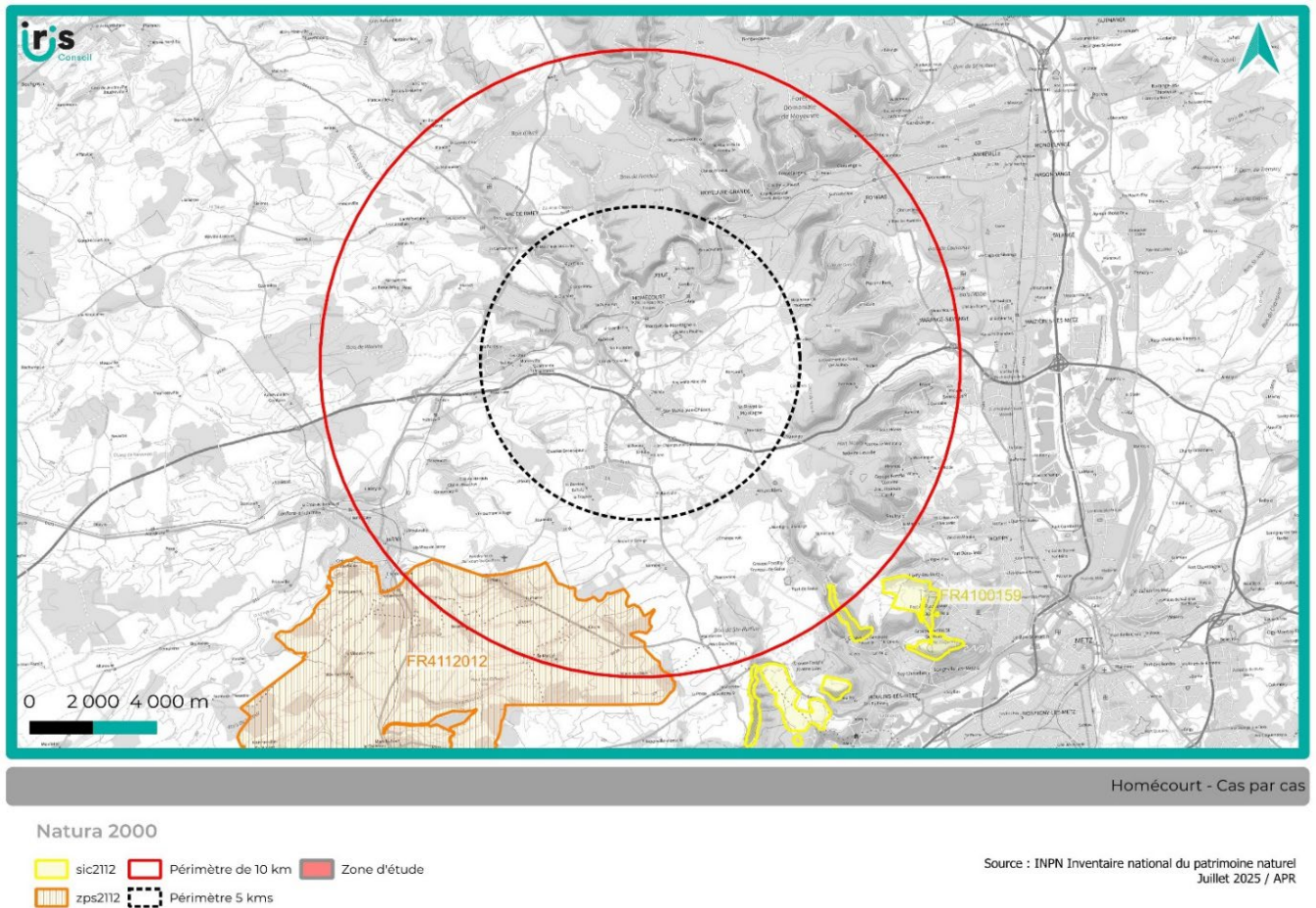


Figure 15 : Zone Natura 2000

V.Risques

Une partie de la zone d'étude est concernée par une forte exposition au gonflement des argiles, et une autre partie de la zone d'étude est concernée par une exposition moyenne au gonflement des argiles.

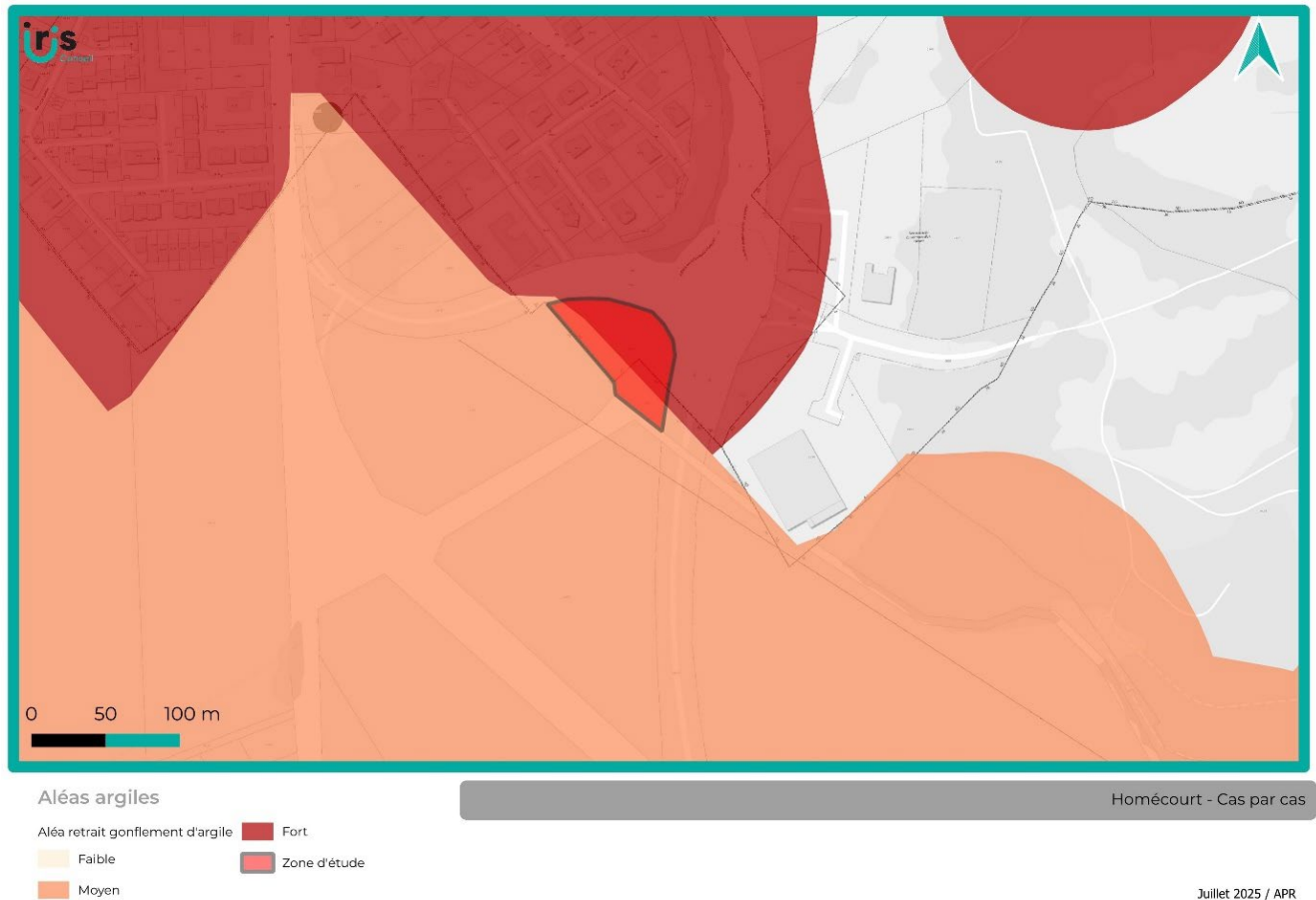


Figure 16 : Exposition au retrait et gonflement des argiles

Les communes d'Homécourt et de Sainte-Marie-aux-Chênes ne sont pas concernées par le risque lié aux séismes (risque très faible). L'exposition de ces communes au risque lié au radon est modéré.

À proximité de la zone d'étude, à moins d'un kilomètre, sont recensées une zone d'effondrement et d'affaissement de terrain, ainsi qu'une zone d'érosion de berges. À environ deux kilomètres, une autre zone présente également un risque d'affaissement de terrain, jouxtant une zone d'érosion de berges.



Figure 17 : mouvement de terrains et cavités souterraines

La zone d'étude n'est pas traversée par des canalisations de transport de matières dangereuses. Une canalisation de gaz (GRTgaz) figure à proximité de la zone d'étude.

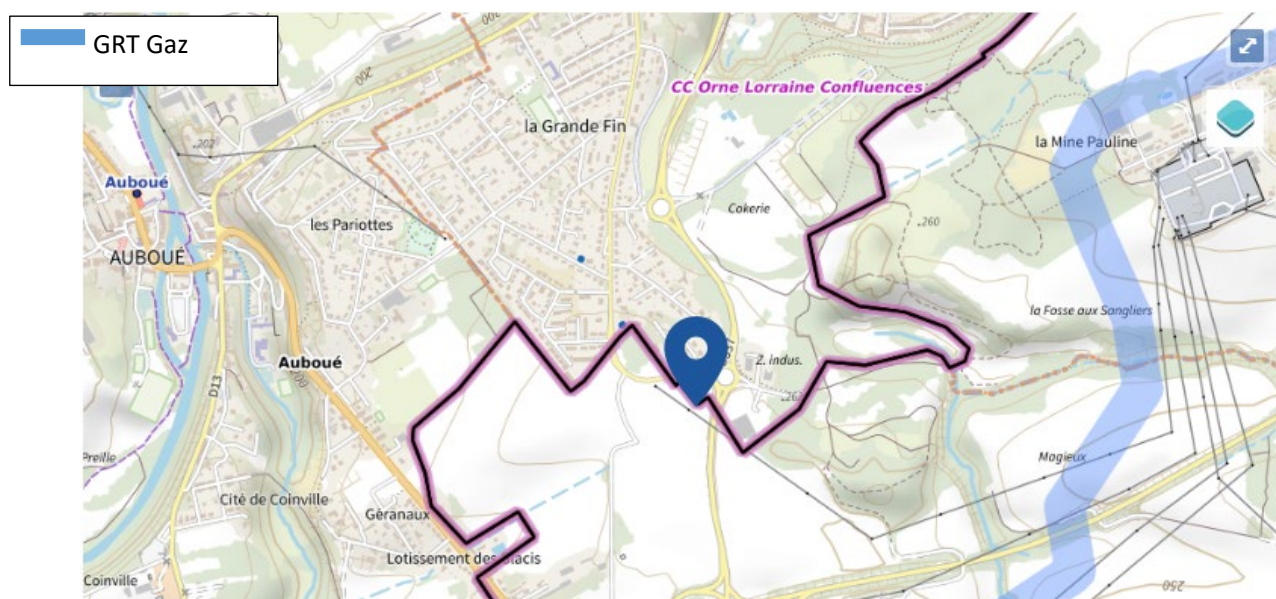


Figure 18 : Réseau de transport de gaz (Géorisques)

D'après la base de données BASIAS (anciens sites industriels), plusieurs sites sont recensés au sein du périmètre du projet. Plusieurs sites BASOL (sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) sont également situés à proximité du projet. Le site le plus proche est situé une centaine de mètres du projet (SSP000373601).

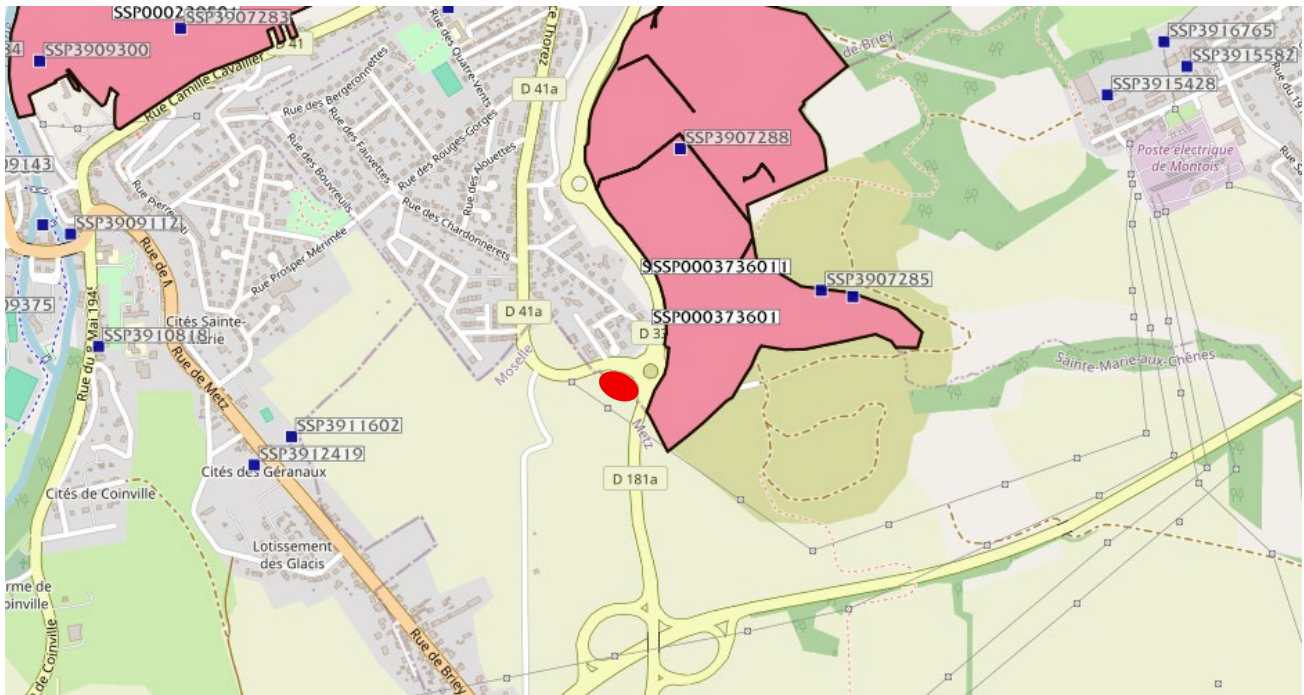


Figure 19 : Sites et sols pollués ou potentiellement pollués (Géorisques)



Plusieurs ICPE et carrières sont présentes aux alentours du projet. L'ICPE la plus proche se trouve à environ 1.4 km du projet.

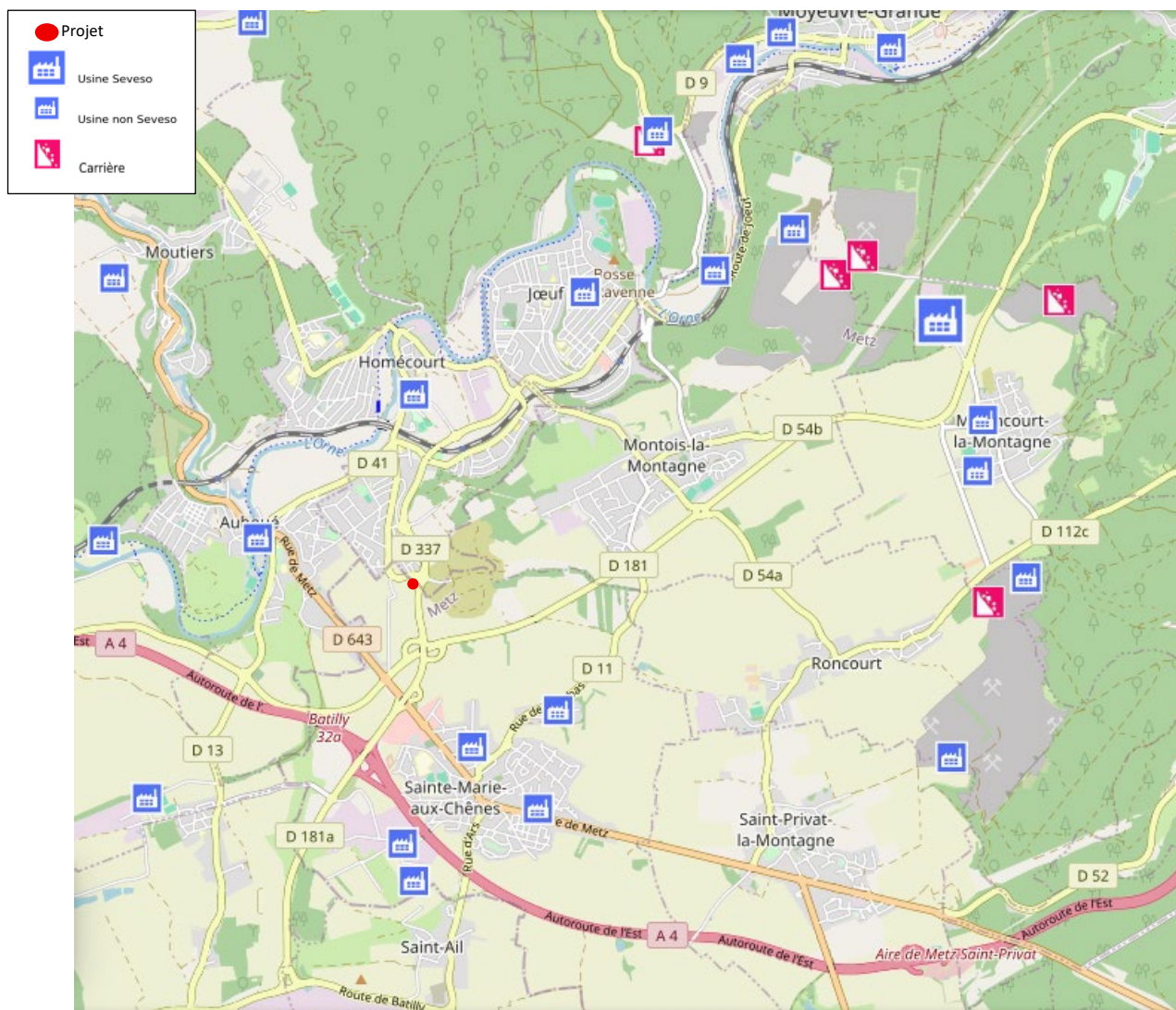


Figure 20 : ICPE à proximité– Géorisques

VI.Reportage photographique (Figure 21)

Le reportage photographique ci-après a été réalisé sur le site du projet par Iris Conseil. Les photos sont datées du 17 juillet 2025.

